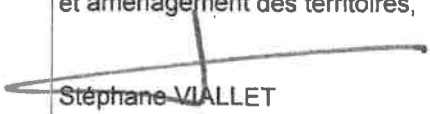


FICHE SIMPLIFIEE
DOSSIER CDNPS

Formation Sites et Paysages

INTITULE DU DOSSIER	Commune de Saint Alban des Villards Site n°1 : projet de logements au chef-lieu
NOM DU RAPPORTEUR	DDT - SPAT : Pauline SOBOL
DATE DE LA CDNPS	20/05/2025
VOTE	Avis Favorable : 1 abstention, 19 pour sous réserve : • de mener à bien les démarches engagées concernant la prise en compte de l'agriculture : ◦ garantir le maintien de l'accès aux terres agricoles alentours, en vue du maintien du passage des troupeaux, au travers d'un itinéraire légèrement modifié ; ◦ proposer une solution de compensation à la perte agricole induite par le projet. • d'instaurer une servitude de résidence principale sur ce secteur • d'apporter des compléments sur l'insertion paysagère et architecturale du projet dans le futur PLU (prise en compte de la pente, des contraintes du site...) dans un souci d'opérationnalité. Pour cela, il est demandé d'échanger avec l'architecte et le paysagiste conseils de l'État en amont du dépôt d'autorisation d'urbanisme.
ECHANGES (ne rien remplir en cas de vote unanimement favorable)	Les échanges ont porté sur : • l'opérationnalité du projet au vu des contraintes (pente) et du schéma de principe présenté.
SIGNATURES	Rapporteur : Pauline SOBOL Le chef du service planification et aménagement des territoires,  Stéphane VIALLET Présidente : 